

## Le complément du verbe/d'objet

Le complément du verbe (ou complément d'objet) est constitué de plusieurs mots. On distingue 2 compléments du verbe :

- Lorsqu'il répond aux questions **quoi ? qui ?** posées après le verbe, c'est un **complément d'objet direct**. (COD)

Ex : **le loup** a perdu (quoi ?) **son œil**.

« *Son œil* » est donc le complément d'objet direct du verbe a perdu.

- Lorsqu'il est introduit par une préposition (à, de) ou qu'il répond aux questions : **à qui ? à quoi ? de qui ? de quoi ?** posées après le verbe, c'est un **complément d'objet indirect**. (COI)

Ex : **le loup** pense (à qui ?) **à sa louve**.

« à sa louve » est donc complément d'objet indirect du verbe pense.

Il apporte des renseignements sur une chose ou une personne. **Il n'est ni déplaçable, ni supprimable.**